LILLE

Un Immense Incendie

UNE EGLISE EN FEU

Un immense incendie a détruit la nuit dernière l'église St-Sauveur, un des plus vieux édifices de Lille situé à l'extrémité de la rue St-Sauveur.

L'alarme

Vers minuit un quart quelques consommateurs sortant de l'estaminet Godefroid, coin de la rue et du parvis Saint-Sauveur aperçurent des flammes dans l'intérieur de la tour. Ils coururent aussitôt au commissariat du 3e arrondissement d'où ils téléphonèrent au poste de pompiers.

Les secours

Immédiatement les pompiers accoururent sur les lieux avec leur matériel ; plusieurs pompes furent mises en batterie et purent fonctionner aussitôt.

Pendant ce temps l'incendie avait gagné en intensité, toute la tour de l'église était embrasée, les flammes projetaient une lueur qui éclairait tout l'horizon et donnait à la tour un aspect vraiment fantastique.

Sous les ordres du commandant

Druez une première pompe à vapeur fut installé rue St-Sauveur, une deuxième fonctionna immédiatement rue du Croquet qui permit d'attaquer l'incendie par la rue du Petit-Parvis. Cependant il ne fallut guère songer à sauver l'église et tous les efforts des pompiers durent se borner à préserver les maisons voisines et principalement l'hôpital St-Sauveur qui n'est séparé de l'église que par une toute petite maison.

L'émotion en ville

Le bruit courait en ville que l'hôpital St-Sauveur était en feu. On conçoit aisément l'émotion que pareille nouvelle devait produire, aussi dès les premières alarmes une foule nombreuse était accourue sur le théâtre du sinistre.

Le service d'ordre était organisé par la police et la gendarmerie sous les ordres de M. Baroier, commissaire de permanence et de M. le commissaire central. Un peloton du 16e chasseurs à pied aidait à maintenir les curieux.

Les cloches s'effondrent

Vers minuit trois quarts, un fracas épouvantable se fit entendre, les cloches suspendues à une hauteur de 30 mètres environ, s'effondrèrent, entraînant dans leur chute la charpente et les planchers de la tour.

A ce moment, l'incendie était dans son plein ; d'immenses gerbes de feu s'échappèrent par les ouvertures des fenêtres et poussées par un vent violent se dispersèrent sur un espace de plusieurs centaines de mètres.

Les sinistrés

A un moment donné on conçut des craintes assez vives pour l'hôpital St-Sauveur. Une pluie de feu tombait dans la cour et sur les bâtiments où se trouvaient en ce moment de nombreux malades. La salle St Louis était particulièrement menacée. M. l'économe prit aussitôt toutes les mesures de précautions nécessaires et les pompiers installèrent une pompe dans la cour de l'hôpital.

Vers une heure du matin le feu prenait à l'église ; en toute hâte on déménagea les objets les plus précieux et on les mit en lieu sûr.

Les causes de l'incendie

On attribue la cause de ce terrible incendie à une négligence de la part des ouvriers fondeurs qui travaillent depuis plusieurs jours à la réparation d'une cloche et qui auraient laissé tout allumé un réchaud dont ils s'étaient servis.

Dernière Heure

A la dernière heure nous apprenons que l'hôpital St-Sauveur prend feu par la salle des vénériens. Les salles St-Louis et St Come ont été évacués.

Tous les efforts des pompiers se portent de ce côté.

La toiture de la Noble-Tour est en feu. L'émotion est considérable. Une foule énorme stationne autour de l'incendie.

ORDONNANCE DE NON-LIEU

La nommée Julie Pottier, épouse Hennebicq, fut arrêtée le 12 mars sous l'inculpation de vol d'une somme de 125 francs, au préjudice de M. Georges Bronier, boulanger à Orchies.

Les faits valent la peine d'être rappelés.

Julie Pottier était venu à la Bassée pour encaisser une petite somme qui lui était due par un M. Jacques Dupuy, cabaretier. Dans l'estaminet de ce dernier, se trouvait le sieur Bronierd.

A certain moment la femme Pottier laissa tomber son portemonnaie qui contenait une somme de 135 francs.

Bronierd se leva alors et prétendit que cette somme lui avait été volée.

Julie Pottier fut aussitôt arrêtée, incarcérée et conduite le lendemain à Lille où elle resta en prévention durant trois jours.

Au bout de ce temps son innocence fut reconnu et le juge d'instruction fit mettre la malheureuse victime en liberté.

Voilà qui est monstrueux ! Sur la déclaration d'un individu, une femme est arrêtée, enfermée, puis renvoyée, son innocence reconnue, et l'accusateur, — le sieur Bronierd — n'est pas le moins du monde inquiété, jusqu'à ce jour du moins.

Nous espérons que M. le Procureur de la République ne se contentera pas de l'ordonnance de non-lieu rendu en faveur de la femme Pottier. Il poursuivra Bronierd qui a porté une fausse accusation — et ce sera justice.

LES VOLS A LILLE

Audacieuse tentative

A l'extrémité de la rue Jacquemars Gielée, au 141, existe la maison de M. Masse, dont le jardin donne sur le boulevard Vauban.

C'est là que pendant la nuit de vendredi à samedi d'audacieux malfaiteurs ont essayé de s'introduire.

Ayant escaladé le jardin, ils voulurent fracturer la porte de l'habitation

Un appareil de sonnerie électrique fonctionnait et se mit en branle aussitôt, ce qui effraya tellement les malfaiteurs qu'ils ne cherchèrent plus alors qu'à s'enfuir à toutes jambes.

Le personnel étonné de ce bruit fut bientôt sur pied mais on eut beau fureter dans tous les coins on ne trouva rien qui puisse mettre sur la trace de ces audacieux malandrins.

Rue des Guinguettes. — Depuis un mois le cabaret de M. Engin à l'enseigne du Caveau, situé 1, rue des Guinguettes, semble être recherché des voleurs.

Pour la troisième fois depuis un mois, pendant la nuit de jeudi à vendredi quelques bouteilles de sirop et 5 litres en étain ont été enlevés de la cave de cet estaminet.

Les malfaiteurs sont toujours inconnus.

Une enquête a été ouverte par M. Sainton, commissaire de police du 9e arrondissement

Le typhus à Lille

Le terrible maladie du typhus vient de réapparaître dans notre ville.

Tout le monde se rappelle la cruelle épidémie qui sévit à Lille en 1893 ; il faut espérer que ce malheur ne se renouvellera pas car des mesures sérieuses vont être prises dès à présent.

Quatre petites filles, les soeurs Defoussez demeurant chez leur tante, Mme Rosalie Caulier, rue de Flers, 42, étaient malades depuis quelques, lorsque vendredi matin, le médecin les fit immédiatement conduire à l'hôpital St-Sauveur.

Ces enfants étaient, selon lui atteintes du typhus. De nouveau examinés les fillettes ont été transportées par la voiture Batteur au pavillon d'isolement de l'hôpital de la Charité

Les quatre sœurs se nomment :

Marguerite, âgée de 14 ans, Blanche, 12 ans, Marthe, 10 ans et Jeanne, 9 ans.

Leur tante est également mise en observation ; on craint qu'elle ne porte elle-même les germes de la maladie.

Déjà au mois de janvier dernier, un sergent de ville mourait à l'hôpital de la Charité atteint du typhus exanthématique, mais le cas était resté isolé

Espérons qu'aujourd'hui il en sera de même et qu'il ne s'agit ici d'une simple affection présentant les caractères du typhus sans en avoir la gravité.

Coups de revolver imprudents

Vendredi, vers cinq heures du soir, des coups de revolver se faisaient entendre rue du Vieux Faubourg, 68. On accourut aussitôt et l'on sût de quoi il s'agissait.

Mlle Lucrèce Vangeau, couturière, demeurant à cette adresse, avait acheté un revolver qu'elle venait d'essayer

Ignorant l'arme chargée, Mlle Vanjean avait voulu l'essayer et la balle était allée se loger dans la cage du l'escalier.

Conduite devant le commissaire du 3e arrondissement, Lucie Vanjean déclara que c'était pour se défendre contre une fille soumise, demeurant cour des Elites, qui l'aurait menacée, qu'elle s'était munie de cette arme.

Se composer une toilette nouvelle et de bon goût, c'est toujours au renouvellement de la Saison et à l'approche des Fêtes le rêve de chacun. Aussi recherche-t-on toujours le meilleur faiseur et lui donne-t-on invariablement la préférence, Adressez-vous donc à la Maison

DEWACHTER Frères

6 et 8, RUE DE LA GARE, à LILLE

Vous n'aurez que l'embarras du choix à trouver votre affaire dans les immenses séries de vêtements mis à votre disposition, de tous les prix et de tous les genres, tels que les COSTUMES FANTAISIE *forme veston, depuis* 28 *jusqu'à* 65 *fr. ; les* JOLIS COSTUMES HABILLÉS, *jaquette en cheviotte noir ou bleu, pantalon rayures nouveauté, gilet fantaisie depuis* 45 *jusqu'à* 75 *fr. ; les* PARDESSUS *demi-saison de* 28 *à* 48 *fr.*

Choix immense de costumes pour Enfants, modèles riches et dans des prix extrêmement avantageux.

Dramatique accident

Dans l'après-midi de vendredi, vers deux heures, le détachement du 43e de ligne en garnison au fort de Frémesque, a été mis en émoi par un évènement dramatique.

Un soldat de ce régiment s'amusait avec quelques uns de ses camarades à sauter sur les pilastres de la porte d'entrée du fort lorsque tout à coup une énorme pierre se détachant de la muraille l'atteignit en pleine poitrine

On s'empressa de lui porter secours mais le malheureux garçon ne tarda pas à succomber.

Commencements d'incendie.

Boulevard Victor-Hugo.— Vendredi soir vers dix heures, Mme Dubois, demeurant boulevard Victor Hugo, 11 ayant renversé une lampe à pétrole, un commencement d'incendie s'est déclaré. Il a été éteint aussitôt par les voisins.

Les dégâts couverts par une assurance s'élèvent à une centaine de francs.

Rue des Processions. — Samedi matin, incendie s'est déclaré dans une barraque qui contenait des outils de jardinage, située dans un jardin de la rue des Processions Quant les pompiers du poste de Fives arrivèrent le feu était éteint faute d'aliments. Cette barraque appartient à M. Edmond Meurein, maraîcher demeurant rue du Long Pot, 51. Les degâts sont insignifiants.

Une course pédestre

La Société du Club pédestre lillois a l'honneur d'informer le public, que la course de 500 kilomètres, dont elle a annoncé l'exécution dernièrement, commencera le mercredi 22 avril, pour se terminer le dimanche suivant.

Cette grande course sera faite par M. Albert Flavigny, le jeune champion lillois et M. Victor Lecroix, champion du Nord, à la marche, qui tenteront de battre le record de 500 kilomètres.

Pendant tout le parcours, un contrôle permanent sera installé, place de la République, lequel donnera tous les temps de la course, ainsi que les renseignements voulus aux personnes qui s'intéresseront à la fête.

Nous espérons que le record des 500 kilomètres qui est détenu entre les deux plus célèbres marcheurs du monde Ramoyé et Pégnet, sera abaissé par nos deux vaillants champions, dont la vigueur et le courage ne sont plus à faire.

Nous invitons les clairons et trompettes qui désireraient participer à cette fête de vouloir bien assister aux réunions qui auront lieu le samedi 4 avril prochain.

MENUS FAITS

Une chute. — Samedi vers 10 heures du matin, Henri Vanghelder, journalier, âgé de 32 ans, demeurant rue de la Halloterie, 13, est tombé si malheureusement sur le bord du trottoir de la rue Léon Gambetta qu'il s'est blessé grièvement aux chevilles ; après avoir été pansé à l'hôpital de la Charité, il a été reconduit à son domicile.

Arrestations. — La police a arrêté un employé de commerce Arthur Duprez, âgé de 32 ans, demeurant 6, rue Dassonville à la Madeleine inculpé de coups et blessures envers sa maîtresse.

—Ont aussi été arrêtés Jean-Baptiste Vion, âgé de 65 ans, demeurant rue des Etaques, 9, inculpé de mendicité.

Auguste Marteau, âgé de 54 ans, journalier, sans domicile, pour vagabondage.

Enfin pour infraction à un arrêté d'expulsion, Jacques Peeters, âgé de 39 ans, peigneur de lin, aussi sans domicile, a été conduit à la maison d'arrêt.

Crêpage de chignons. — Les femmes Ida Deboever, épouse Vauboxon, cardeuse, demeurant 30 rue d'Esquermes et Octavie Debeire, épouse Bailleul, cabaretière, 54, rue d'Iéna, ont été l'objet d'un procès-verbal pour coups et blessures légères et réciproques.

GALERIES LILLOISES *Voir aux annonces.*

Nombreuses *offres d'emplois* **importantes.**

Nous répondons, soit par le journal sous la rubrique Petite Correspondance, *soit par lettres particulières, à toutes les demandes de renseignements qui nous sont adressées par nos abonnés.*

LE NORD

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

CAMBRAI. — *Une rectification.* — Nous recevons la lettre suivante :

Cambrai, 28 mars.

Monsieur le Rédacteur,

Nous nous empressons de répondre à la simple question que vous avez posée dans votre journal d'hier.

Le splendide chemin a été terrassé, construit et empierré par nos soins et à nos frais, il est établi en partie sur notre propriété et en partie sur un terrain que nous louons.

Malgré les lires de certaines bonnes langues, dont vous vous faites l'écho, le service de la voirie municipale est complètement étranger au percement de ce chemin, vous voyez donc que ces malins propos ne sont basés sur rien de positif.

Nous comptons sur votre loyauté pour insérer notre réponse dans votre prochain numéro.

Agréez, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

DUROYON et RAINETTE.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

BAILLEUL. — *L'industrie linière.*—Depuis 25 ans l'industrie des toiles n'a été dans un état aussi prospère et la main d'œuvre aussi peu payée.

Lors de la grève de 1889, fabricants et délégués ouvriers ont signé à la mairie une réglementation des prix de façon sur les chaînes stipulées à 140 mètres de longueur. Or, chez presque tous les fabricants pour un prix égal les chaînes atteignent de 160, 170 et 180 mètres. Le tisserand peste chez lui et se tait impuissant.

Pourquoi ? helas, l'absence d'un syndicat.

Ouvriers, lorsqu'à la grève dernière un citoyen vous disait à la Paix, grand'place, syndiquez-vous avec une cotisation de 25 centimes par mois, et prenez un avocat ou un défenseur de vos intérêts en justice ; vous avez en cette magnifique réponse « nous aimons mieux boire une canette avec ces 5 sous ».

Lorsque cet honnête et solvable citoyen vous eut quitté après ce conseil la plupart de vous ajoutèrent ironiquement : c'est peut être lui qui devrait tenir la caisse, prêtant ainsi honteusement à cet homme la crèvelle intention de s'emparer ou fuir avec votre argent.

Est-ce avec cet idiot système de dénigrement que vous ferez valoir vos droits ? Bientôt un sac de charbon, quelques livres de pain, une pièce de 5 francs, vous courrez voter pour vos riches réactionnaires et vous mettre une nouvelle corde au cou.

Quand donc verrez-vous que l'absence de toute raison que l'ocception d'un mêmes facultatives et conditionnelles, sont las de votre pauvreté.

Reprenez vous donc ? organisez-vous pour le 3 Mai !

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 28 mars

Accident de chemin de fer. — On se souvient qu'un accident de chemin de fer eut lieu à Armentières le 2 janvier dernier. Un train venant de Calais prit en écharpe un train de marchandises en manœuvre, 14 personnes furent blessées plus ou moins grièvement

L'enquête découvrit que les signaux réglementaires n'avaient pas été faits. Le nommé Lecerf, directeur des manœuvres et Baudry, chef de gare étaient poursuivis de ce chef et comparaissaient hier devant le tribunal correctionnel.

La cause principale de l'accident paraît être l'impossibilité où se trouvait Lecerf de veiller à la fois au divers services dont il était chargé.

Le tribunal condamne Lecerf à 15 jours de prison et 16 francs d'amende ; Baudry à 50 fr. d'amende avec application du sursis pour tous les deux La Compagnie du Nord est déclarée civilement responsable.

Perrot Georges, fraude 2 mois.— Wagenaere, Ferdinand, fraude, 2 mois, infraction à un arrêté d'expulsion un an. — Dubreille Jules, infraction à un arrêté d'expulsion, 15 jours. — J. B. Vanoye, ivresse, outrage, rébellion. 8 jours, avec sursis, — Durand Céline, vol, 3 mois.— Brazilette Thérèse, complicité, 4 mois. — Pollet Malvina, vol, 6 jours.— Leclercq Julien, vol, 2 mois. — Pecco Augustin, mendicité, 6 jours.— Danglos Louis, abus de confiance, 45 jours et 25 fr. avec sursis — Lauret François, vol, 4 mois. — Vandemembrouck Emmanuel, violences, voies de fait, 3 mois. — Hénin Constant, 25 francs — — Huyghe Arthur, coups et blessures, un mois et 16 fr avec sursis. — Vordonck-Bie, bris de clôture, outrages, ivresse, 6 jours, 4 fr. pour outrages et 5 fr. pour ivresse.

PROGRAMME DES SPECTACLES

Grand-Théâtre de Lille. — Direction : A. VIGUIER. — Dimanche 29 Mars. — Bureaux à 1 h. 1/2 — Rideau à 2 h. — Au bénéfice de Messieurs et Dames des chœurs. — Adieux de la troupe spectacle extraordinaire. — 3 grands succès. — LA TOUR DE LONDRES, drame. — LES MOUSQUETAIRES DE LA REINE, opéra-comique. — LES VINGT-HUIT JOURS DE CLAIRETTE, opérette.

Les Enfants de Gutenberg. — Nous rappelons que le Concert organisé par cette Société au profit d'un ouvrier typographe, père de famille malade depuis plusieurs mois, aura lieu dimanche 29 mars, à 8 heures du soir, dans la salle Ozanam, 11 bis, rue de Voltaire.

Ce Concert s'annonce très brillant, aussi les cachets s'enlèvent rapidement. Nous engageons donc nos lecteurs à s'en procurer le plus tôt possible.

GUÉRISON ASSURÉE DES

RHUMATISMES

anciens et récents

GOUTTE Névralgies Rebelles GRAVELLE

Par le Traitement

des Docteurs **STAES & LOBER**

La Brochure est envoyée, gratuitement et franco, sur demande affranchie, adressée au Dépôt général :

Pharmacie **DENIS**, à Raisnes (Nord)

NOTA. — Le Docteur STAES, de Complin-en-Pévèle (Nord-France), répond, sans frais, à toutes les lettres qui lui sont adressées au sujet de la maladie.

Pour guérir un rhumatisme, la goutte ou une névralgie rebelle, il faut deux choses: Purifier le sang, par un traitement interne, et assouplir les muscles et les tendons par une friction bien préparée. Docteur STAES.

En vente : A Lille, pharm. Batteur, rue Royale; A Tourcoing, ph. Lootgiéter, r. de Lille, 108; A Roubaix, pharm. Couvreur et ph. Leger.

AVIS

aux Ouvriers Malades

qui veulent se procurer des médicaments bien préparés et souvent renouvelés, nous leur recommandons la **Pharmacie DIDRY**, rue Notre-Dame, 22, près la Gare. Tous les médicaments sont vendus à des prix très réduits.

Dépôt à la **Pharmacie DIDRY**, de la célèbre **Pommade DÉPURATOR** pour la guérison rapide et sûre de toutes les maladies de la peau, Boutons, Démangeaisons, Dartres, Eczémas, Varices, etc., Prix **1.50** le Pot

ÉTAT-CIVIL

Roubaix. — Naissances du 28 mars 1896. Germaine Vandenbulcke, rue Marengo, cour Moïse Rogier, 9. — Coralie Soyez, Hôtel-Dieu. — Emile Glorieux, rue de Wasquehal, 110. — Suzanne Santer, rue de l'Epeule, cour Sénélar, 8. — Fernande Delbar, rue Turgot, cour Duforest, 2. — Elvire Cendrée, rue Jacquart, cour du Gaz 3. — Lucie Béchaumont, rue Buffon, cour Wattel, 10. — Raymond Obin, rue d'Alger, cour Briet, 7. — Alice Beaulière, rue Meyerbeer, maisons Lambrecq, 35. — Marie Farvacque, rue du Pile, maisons Dujardin.

Décès

Isabelle Demunter, 1 mois, rue des Longues-Haies, 257. — Floris Dubar, 79 ans, Hospice civil. — Pauline Empin, 2 ans, rue des Anges, cour Liagre, 7. — Augustin Morel, 67 ans, rue du Tilleul, 50. — Deschamps, présentée sans vie, rue du Tilleul, 33 — Maurice Carnette, 64 ans, Hôtel-Dieu — Madeleine Florquin, 7 mois, rue Beaurewaert, cour Verkindere. — Marie Dens, 5 mois, rue Dampierre, cour Jonville, 7 — Théodore Vanhellepute, 36 ans, boulevard de Metz, cité St-Henri, 11.

Tourcoing. — Naissances du 28 mars.— Vanglabecq, rue de Roncq. — Marthe Dujardin, rue Winocq-Chocquel. — Fernande Chevaucherie, rue du Dragon. — Henri Debay, sentier Montagne. — Julienne Monoyez, rue du Petits-Villages — Madeleine Dhal, rue du Poste. — Joseph Deconninck, rue du Touquet. — Marie Clarisse, sentier Duquesne. — Henri Putman, rue de la Malcense.

Décès

Jean Ducoulombier, 73 ans, Hôpital civil. — Charles Leman, 70 ans, 6 mois, rentier, place Thiers.

Savon des princes du Congo

le plus parfumé des Savons de toilette,

5 grands prix — 20 Médailles d'or.

La Révolution de Courtrai

Compagnons socialistes attention, les mouchards des jésuites nous ont à l'œuvre

Vous qui allez vous habiller à Courtrai, oubliez pas que les jésuites possèdent dans cette ville des centaines de boutiques gérées par des hommes de paille qui vous mouchardent lorsque vous entrez chez eux. *Compagnons socialistes*, si vous voulez être certains en allant à Courtrai de ne pas dépenser votre argent chez vos ennemis, allez tous vous habiller des pieds à la tête au **Grand Bazar social français, Grande Place, 50, à Courtrai**, où vous trouverez tout 50 0/0 moins cher qu'ailleurs ; tout ce que vous y achèterez est fabriqué par des socialistes et la majeure partie des petits bénéfices que vous y laisserez serviront à la lutte électorale de Roubaix.

Au premier et au second étages, assortiment considérable de draperies et vêtements pour hommes, haute nouveauté, coupe élégante, modes de Paris.

Costumes cheviotte depuis 14 fr. 95. — Costume en drap noir avec redingote à 24 à 36 fr. — Pardessus d'hiver, nouveau extra en toutes couleurs, intérieur satin piqué, quadrillé, avec collet de velours à 19 à 26 fr. Qualité ordinaire de 12 à 15 fr. — Costumes d'enfants depuis 4 fr. 95. Culottes-de-chasseur, Chaussures, Chapellerie, Horlogerie, Armes, Coutellerie, Cannes, Parapluies, Articles de Bazar, etc., etc.

Si vous voulez être certains d'être conduits au **Grand Bazar social français** adressez-vous aux *Compagnons coiffés de casquettes rouges et bleues* portant les mots *Grand Bazar social Français* que vous trouverez à la *sortie de la gare* le dimanche. Nos ennemis sont tellement furieux des progrès socialistes à Courtrai, qu'ils ne reculent devant aucune canaillerie pour détourner les Français qui demandent après le *Grand Bazar social*.

Presque tous les boutiquiers et cabaretiers se sont coalisés aux 87 couvents de Courtrai pour torturer l'ouvrier qui a la moindre idée socialiste, et diffamer de toutes façons le **Grand Bazar social français**. En arrivant à la gare de Courtrai si nos compagnons ne sont pas là prenez la rue du Chemin de fer jusqu'au Marché aux grains, suivez ensuite le Marché aux grains, jusqu'à la Grande Place ; en tournant alors à gauche, vous verrez le **Grand Bazar social français** devant vous, dont les vitrines et croisées sont garnies de réveils, horloges, etc., en tout trois minutes de la gare. Le dimanche un drapeau rouge flotte sur la toiture.

Attention ! des individus de toutes espèces vous attendront à la gare de Courtrai afin de vous entraîner dans les magasins des jésuites ; il y a également dans bon nombre de fabriques françaises des ouvriers belges qui sont à la solde des couvents quoi qu'ils se disent socialistes et font parfois partie de clubs socialistes

Le dimanche ils font la navette entre la France et la Belgique pour faire de la réclame jusque dans les trains en faveur des magasins pour lesquels ils opèrent et ils reçoivent jusque 20 0/0 sur les articles que vous avez achetés.

Défiez-vous des magasins qui ont pris pour enseignes des noms ronflants français ils sont presque tous anti-socialistes. Il n'y a que le *GRAND BAZAR SOCIAL* où vous serez chez vous.

Pour la Section de propagande des tailleurs socialistes.

J. Lamar-Vautera

PRIX FIXE

GUÉRISON par Poudre et Cigarettes ÉCONOMIQUES **ASTHME** Soulagement SÉDATIF IMMÉDIAT et Guérison RADICALE par le Docteur BROUSSEAU, pharm. à LILLE et toutes pharmacies

BOURSE de LILLE

DU 28 MARS

VALEURS	Cours du jour.	On offre.	On demande
Aniche	....	12200	10000
Anzin	....	....	....
Bruay	....	19750	19500
Bully	....	2400	2050
Carvin	1060	1070	1025
Courrières	....	4400	4250
Douchy	....	....	575
Douvrin	....	6500	....
Escarpelle	2450	2450	2400
Lens 100f	235	237	233
Lievin	1185	....	1170
Marchin	1240	....	....
Ostricourt	....	....	610
Vimy ord.	....	18750	18700

Le Gérant, CHARLES CAPY.

Lille, imprimerie de l'*Egalité*. 28, rue de Fives, 23.

FEUILLETON N° 40

40

LA GRANDE FLIBUSTE

PAR

PAUL DUPLESSIS

PREMIÈRE PARTIE

LE CHEVALIER DE MORVAN

— Une excellente idée que vous avez eue là ! s'écria d'Aubigné, dont l'air de découragement disparut aussitôt pour faire place à un engageant et joyeux sourire. Et en quoi, je vous prie, puis-je vous servir en cette occasion ?

— Mais en voulant bien devenir le dépositaire de mes fonds.

— Ah ! très bien, dit d'Aubigné qui prit un air grave, et ajouta après une légère pause : Quelles sont vos conditions, monsieur le baron ?

— Je vous répète, chère comte, que je désire traiter cette affaire en gentilhomme et non en croquant. D'abord, entre nous, [illegible]

— J'ai en horreur l'encre et les plumes ! accepté. Mais pardon, vous avez oublié jusqu'ici de mentionner le chiffre de la somme que vous désirez placer.

— Cinq mille louis, monsieur le comte !

— Heu ! heu ! c'est un assez joli denier, — dit d'Aubigné, jouant une indifférence que démentaient l'émotion de sa voix et l'animation de son regard. — Poursuivez, je vous prie. Vous en étiez à quatre d'écrits. »

— Sur quel point nous reste-t-il encore à nous entendre ?

— Mais d'abord sur l'époque du remboursement ; ensuite sur le taux de l'intérêt.

— Ah ! cher comte, voilà que vous faites de la finance avec moi ; je ne me serais jamais attendu à pareille chose de votre part.

— Comment, je fais de la finance ?

— Et certes, ne me parlez-vous pas d'intérêts ? Est-ce que votre métier, à vous gentilhomme, lieutenant général, grand cordon et gouverneur de province, est de faire usur l'argent ! Fi donc !...

— C'est juste, dit d'Aubigné. C'est à la réputation de mon cher beau-frère que je dois d'avoir de telles façons de m'exprimer. Calmez-vous... Intérêts, nuls ; c'est adopté... reste à fixer l'échéance du remboursement.

— Mettons trente ans, si vous voulez bien le permettre, cher comte.

— Trente ans, répéta d'Aubigné d'un air solennel, c'est bien long, cher baron ! Vous m'imposez là une terrible responsabilité. Non, décidément, il n'est impossible de vous accorder un pareil délai !

— Mettons alors le remboursement à vingt-cinq ans !

— Soit ! accepté à vingt-cinq ans, c'est tout ce que je puis faire pour vous.

Un moment de silence suivit la réponse de d'Aubigné ; ce fut le frère de Mme de Maintenon qui, le premier, reprit la conversation.

— Et quand me remettrez-vous ces cinq mille louis, cher baron Legoff ? dit-il en regardant avec une fixité pleine d'inquiétude son interlocuteur.

— Tout de suite, si vous voulez bien le permettre, répondit Legoff qui, retirant un portefeuille de son pourpoint, l'ouvrit et présenta au comte un papier plié en quatre.

— Ah ! du papier, s'écria d'Aubigné avec un désespoir comique ; et que diable voulez-vous que je fasse de cela ? Depuis que le trésor est épuisé, les fermiers généraux ont inondé la France d'une telle quantité de promesses et d'hypothèques sur les branches de leurs revenus, que leur papier noirci ne vaut plus même aujourd'hui autant que du papier blanc.

— Un mandat tiré à vue sur le banquier Bernard et accepté par lui est-il donc aussi sans valeur ?

— Ah ! il s'agit de cela ! s'écria d'Aubigné, qui déplia vivement le papier, y jeta les yeux, sourit d'un air joyeux et s'adressa devant Mathurin en disant :

— Cher baron, je ne connais personne au monde qui ait en affaires autant de tact que vous. Réellement, vous me voyez enchanté d'avoir fait votre connaissance.

Veuillez, je vous en conjure, disposer de ma personne et de mon crédit. Si vous aviez même encore besoin de moi pour de nouveaux placements... je n'aurais pas la force de refuser...

— Je prends note de cet aveu, cher comte, car ce premier placement n'est pour ainsi dire qu'un essai... Il me reste encore tant de fonds disponibles...

D'Aubigné regarda Mathurin avec une admiration profonde.

— Vous êtes donc bien riche ? lui dit-il.

— Hélas ! je suis criblé de millions. Mais puisque vous avez été assez bon pour me proposer vos services, veuillez, je vous prie, me donner quelques renseignements dont j'ai besoin.

— Ne vous gênez pas, cher baron ! J'ai fait dételer.

— Ce que je désire savoir maintenant n'est pas chose de grande importance. Quels sont les jours et les heures auxquels le roi travaille avec ses ministres ?

— Des renseignements sur l'intérieur de mon beau-frère ! rien de plus facile : le travail du roi avec ses secrétaires d'Etat commence tous les matins après le déjeuner et la messe de neuf heures ; ce travail a lieu ordinairement dans le cabinet de ma sœur, le conseil d'Etat se tient tous les dimanches, les jeudis, les mercredis et les lundis, de quinzaine en quinzaine.

Les lundis, et deux fois par mois, se réunit le conseil des dépêches pour les affaires intérieures du royaume : Monsieur, le frère du roi, le chancelier, les secrétaires d'Etat titulaires ou en survivance, assistent à ce conseil ; c'est le mardi que se rassemble celui des finances : il se compose des princes et des secrétaires, qui y appellent les conseillers des aides.

Le vendredi, en souvenir de la mort de Jésus-Christ, mon beau-frère tient conseil de conscience avec son confesseur et monseigneur l'archevêque de Paris ; c'est là où se règle la disposition des bénéfices.

Enfin tous les soirs...

— Pardon, cher comte, dit Mathurin en interrompant d'Aubigné, mais vous ne me parlez pas du secrétaire de la marine.

— De ce cuistre de Pontchartrain ?

— Va pour cuistre si l'expression vous convient : c'est justement sur son compte que j'ai le plus besoin de renseignements.

— Pontchartrain travaille tous les soirs, et cela quelquefois jusqu'à onze heures, avec le roi, mon beau-frère. Ce Pontchartrain, qui a succédé, comme vous le savez à Ségnelay, est un déplaisant original. Se créant à plaisir des difficultés pour ne pas les vaincre, il semble détester la marine et avoir pour but secret sa destruction. Son plus grand plaisir est d'être désagréable à ceux qui ont besoin de lui, et il faut lui rendre cette justice qu'il y réussit admirablement. C'est l'homme d'Etat le plus dur dans son cabinet qui ait jamais existé. A côté de lui, Louvois, de si désagréable mémoire, était la douceur en personne. Du reste, le physique de Pontchartrain s'allie on ne peut mieux avec l'affabilité de son caractère. Figurez-vous un visage démesurément long, horriblement labouré par la petite vérole, et du milieu duquel sortent deux grosses, épaisses et abominables lèvres qui ressemblent à la gueule d'un monstre. Enfin, dernier trait de beauté, qui complète un si rare assemblage de grâce, Pontchartrain, qui est borgne, possède un œil de verre.

— Et sous le rapport de la capacité, cher comte ?

— Sous le rapport de la capacité, Pontchartrain n'est pas tout à fait dénué d'intelligence : il comprend assez bien. Auriez-vous affaire à lui ?

— Hélas ! oui, je compte même sur votre obligeance, mon cher d'Aubigné, pour m'en obtenir demain une audience.

— Une audience pour demain ! répéta le frère de madame de Maintenon en riant ; vous figurez-vous donc que l'on dispose à son gré d'un pareil ours ?

— Je ne discute nullement sur le plus ou le moins de difficultés que vous rencontrerez dans cette négociation, répondit froidement Mathurin ; ce que je désire, ce que je veux, c'est voir, je vous le répète, demain même, le ministre Pontchartrain.

— Soit, répondit d'Aubigné avec une soumission qui était certes loin de son caractère indépendant et frondeur, demain vous recevrez votre lettre d'audience.

D'Aubigné qui, par son impudence et ses exigences continuelles, pesait fort sur la volonté de sa sœur, Mme de Maintenon, était sans contredit, de tous les courtisans, celui qui s'observait le moins dans ses discours ; la hardiesse de ses propos ne respectait même pas la majesté royale.

(A suivre)